AIR CANADA

Communiqués

Aéroplan renouvelle ses ententes avec Avis et Hertz

MONTRÉAL, le 22 déc. /CNW Telbec/ - Aéroplan a annoncé aujourd'hui le renouvellement des ententes pluriannuelles qu'elle a avec ses partenaires de location de véhicules privilégiés Avis et Hertz, ce qui va permettre aux membres de continuer à accumuler et à échanger des milles Aéroplan avec toutes les locations de voitures en Amérique du Nord et en Europe.

Grâce au renouvellement de ces deux ententes, les membres Aéroplan vont pouvoir continuer à obtenir jusqu'à 5 000 milles Aéroplan par location de voiture, en plus de profiter des offres de milles-bonis applicables. Par ailleurs, les membres peuvent échanger un minimum de 5 000 milles Aéroplan pour n'importe quelle date et destination au Canada, aux États-Unis et en Europe en allant sur aeroplan.com. À compter du 1er janvier 2010, les membres pourront aussi accumuler 400 miles chaque fois qu'ils échangeront des milles pour louer un véhicule auprès d'Avis.

"Nous sommes ravis de reconduire notre partenariat avec Avis et Hertz. Les partenaires de location de véhicules d'Aéroplan offrent à nos membres plus de choix et une flexibilité accrue lorsqu'ils louent des voitures pour leurs voyages d'affaires et d'agrément", de déclarer Craig Landry, premier vice-président - Partenariats et Primes, Aéroplan.

Du 1er janvier au 31 mars 2010, Avis offrira le double des milles pour des locations en semaine de cinq jours et plus ainsi que pour des locations le week-end de deux jours et plus effectuées aux succursales aéroportuaires et hors aéroport. Hertz accordera 250 milles-bonis et les membres Aéroplan obtiendront 20 pour cent de réduction sur les locations admissibles effectuées entre le 1er janvier et le 30 juin 2010. Pour le détail de ces promotions, visitez le www.aeroplan.com.

En outre, les membres qui louent un véhicule avec Avis et Hertz par l'entremise d'aeroplan.com peuvent aussi échanger des milles Aéroplan pour acheter des crédits de carbone afin de compenser leur location. Au moment de la réservation, Aéroplan calculera la compensation nécessaire en fonction de l'utilisation quotidienne moyenne et de la taille de la voiture. Aéroplan égale à hauteur de 20 pour cent tous les milles échangés contre des compensations. Le total des milles est ensuite utilisé pour des projets de compensation canadiens de grande qualité. Les membres peuvent aussi échanger des tranches de 3 500, 7 500 ou 15 000 milles Aéroplan contre des compensations carbone au www.aeroplan.com/offset.

À propos d'Aéroplan

Aéroplan, le programme de fidélisation par excellence du Canada qui célèbre en 2009 son 25e anniversaire, est la propriété de Groupe Aeroplan Inc., le chef de file international de la gestion de la fidélisation.

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire d'un réseau en expansion de plus de 70 partenaires d'envergure mondiale représentant au-delà de 150 marques dans les secteurs de la finance, de la vente au détail et du voyage.

En 2008, plus de deux millions de primes ont été émises aux membres; sur ce nombre, il y a eu plus d'un million et demi de primes-voyages aller-retour avec Air Canada et les transporteurs Star Alliance donnant accès à plus de 900 destinations dans le monde. Outre les vols, les membres ont un choix de plus de 600 primes alléchantes associées à des spécialités, des marchandises, des séjours à l'hôtel, des locations de voitures et des expériences.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, veuillez vous rendre au www.groupeaeroplan.com ou au www.aeroplan.com.

Pour plus de renseignements: Renseignements: Christa Poole, (416) 352-3745, christa.poole@aeroplan.com